



ASSOCIATION DE LA  
PROTECTION DU  
LAC-À-LA-TORTUE

C.P. 21, SECTEUR LAC-À-LA-TORTUE  
SHAWINIGAN, G0X1L0

# LE CLAPOTIS

BULLETIN DE LIAISON

Mai 2004

## ÉDITORIAL

Le beau temps est maintenant revenu ramenant les estivants et les *snowbirds* à leur espace paisible de l'été, en autant qu'il le soit. Ainsi, ce retour du temps chaud évoque des dossiers chauds comme celui des Avions Taxis pour lequel votre comité de l'A.P.L. reste très attentif suite aux ententes avec Bel Air Aviation, Aviation Mauricie et Transport Canada. Il y a moins de bruit mais le secteur demeure une attraction touristique tant pour le camping, le vélo que le plaisir d'une vue aérienne saisissante. La rencontre du 30 avril a permis de renouveler une entente à l'amiable favorisant l'arrêt immédiat de tout désagrément, s'il est signalé à Aviation Mauricie auprès de madame Micheline Beaulieu au 538-6454. Il faut mentionner l'heure, la date ainsi le code de l'appareil. Longue vie à cette collaboration.

Roger Langevin, président

## LA MAGIE DES GLACES

Au début décembre 2003, il a été possible de profiter d'une surface glacée couvrant tout le lac pour y patiner librement. Glace noire, glace blanche alternaient pour le plaisir de l'œil et de la glisse. Les plus attentifs pouvaient y déceler des formes végétales cristallisées relevant plus de l'irréel que du connu. En effet, au début de l'hiver, la glace s'est formée à deux reprises, avant et après une forte pluie, ce qui a fait en sorte que des tiges de myriophylle ont été emprisonnées par la glace. Avouons-le, elle a alors adoptée une air féérique. Mais, le sera-t-elle en juin lorsqu'elle couvrira d'un orange manteau douteux une large partie du lac privant les riverains de plaisirs aquatiques. Rappelons-le, la myriophylle s'incruste et se répand dans des eaux variant entre 6 et 20 pieds de profondeur. La partie la plus profonde du lac est de 26 pieds. Conclusion : cette plante aquatique va éventuellement occuper tout le fond du lac si des opérations de dragage ou de creusage ne sont pas effectuées. À cet effet, des biologistes de la SAMBBA vont proposer dans un rapport remis à la fin de l'été 2004 les meilleures pistes de solutions possibles à adopter pour l'été 2005. Ce rapport permettra l'obtention d'une permission du ministère de l'Environnement pour draguer ou creuser des fosses permettant le renouvellement et le refroidissement de l'eau. Car, si la myriophylle se présente sous un beau jour en décembre, il demeure que ce qu'elle préfère, outre le phosphore, c'est une eau chaude, trop chaude...

## ÉTÉ 2004

Comme à l'été 2003, il sera possible, grâce au Programme Pacte rural, de faire appel à de jeunes gens pour le ramassage des plantes aquatiques échouées sur les rives. Il s'agira simplement de communiquer à l'adresse postale de l'A.P.L. pour en faire la demande ou d'attendre à la fin juin au moment où un chef d'équipe passera de maison en maison pour s'informer de l'intérêt de disposer de ce service. Il en coûtera, comme à l'été dernier, 2\$ de l'heure à celui ou à celle qui en fera la demande. De plus, l'équipe d'étudiants se chargera de retirer les ballots de plantes flottantes qui se détachent du fond du lac dans le secteur de la Plage Idéale pour se rendre jusqu'à la décharge, lorsqu'ils se rendent. Les retirer, c'est de retirer des nutriments pour d'autres plantes.

## LE BAVASSEUX

Notre bavasseux se sent bien seul. Il aimerait recevoir par la poste des commentaires d'autres bavasseux qui lui rapporteraient les méfaits de riverains pour la santé du lac. Par exemple, en s'offusquant de la fierté d'un beau gazon bien engraisé, en s'indignant des rives entièrement dégagées de toute protection végétale souvent pourvu d'un quai de ciment qui réchauffe le lac, en s'opposant à un développement domiciliaire anarchique, en pestant contre le rejet de matières organiques dans l'eau du lac, etc. Notre bavasseux a peut-être le défaut de parler beaucoup mais il demeure très, très discret sur ses sources. Allons enfants du lac, bavassons !

## PÉTITION

Votre conseil d'administration a remis des copies de la pétition signée par plus de 900 personnes au conseil municipal de Shawinigan lundi le 8 mars. Elle a été fort bien reçue par la mairesse qui a souligné que ce travail en est un de collaboration aidant la municipalité dans ses démarches auprès du gouvernement provincial. Les feuillets originaux ont été remis à Monsieur Jean-Philippe Guay, attaché politique de Monsieur Jean-Marc Fournier, ministre des Affaires municipales lors d'une rencontre tenue le 15 avril en présence de Madame la mairesse Lise Landry et du conseiller municipal Mario Fontaine. Des copies ont aussi été remises le 17 mai à Madame Julie Boulet, députée de Laviolette et ministre des Régions. Merci vivement à tous les signataires pour cet appui précieux qui démontrait l'accord des résidents à défrayer des montants supplémentaires ajoutés à leur compte de taxes. Sans signifier de dates, nous pouvons espérer un bonne écoute de la part du gouvernement provincial.

## TOURNÉE DES SECTEURS

Le lundi 28 mars à la salle Lupien, Madame Lise Landry, accompagnée de conseillers municipaux dont Monsieur Mario Fontaine et de dirigeants de Services municipaux, a fait une présentation du travail encouru et réalisé en 2002-2003. En présence d'une forte assistance, il a été question de pavage des rues, de bornes d'incendie, du projet d'assainissement des eaux, de la présence des hydravions, d'achat et ad'ménagement de la Plage Idéale avec la construction d'un bâtiment, d'un réseau cyclable, d'un marais filtrant, de la présence d'un médecin. Malgré l'exposé des élus, l'assistance est demeurée sur ses positions face à la hausse de taxes manifestant qu'aucun réel nouveau service n'ait vu le jour au secteur Lac-à-la-Tortue. La seule intervention de l'A.P.L. a concerné un oubli lors de la présentation du bilan, soit l'adoption d'un règlement municipal interdisant la pose d'engrais et de pesticides sur les terrains du grand Shawinigan. L'information, trop discrète jusqu'à maintenant, devrait être divulguée prochainement par le Service des communications. Nous n'avons pas pu connaître le montant de l'amende s'il y a un contrevenant mais on nous assure qu'il y aurait réprimande suite à des plaintes. À suivre...

## LES HYDRAVIONS ET LES RIVERAINS :

« L'histoire d'amour », la suite...

Vous savez déjà qu'en février 2003 (il y a un an), la mairesse Madame Landry a tenu une rencontre réunissant les principaux acteurs des circuits touristiques aériens du Lac-à-la-Tortue. Lors de cette rencontre il avait été entendu que les transporteurs acceptaient de prendre les mesures nécessaires afin d'atténuer le bruit lors des décollages des hydravions. A la fin de l'été 2003, Transport Canada a effectué des surveillances qui ont démontré qu'à plusieurs reprises les décollages et atterrissages ne suivaient pas les mesures d'atténuation du bruit auxquelles les transporteurs et leurs pilotes s'étaient engagés. En novembre dernier, nous avons assisté, à l'hôtel de ville de Shawinigan, à une rencontre où Madame la mairesse a clairement semoncé et averti les principaux intéressés à respecter les mesures d'atténuation du bruit, sans quoi des sanctions appropriées seraient envisagées. Une récente rencontre a permis de faire le point sur la situation avec les propriétaires des compagnies d'aviation.

Les biologistes de la SAMBBA procèdent actuellement à des tests d'eau venant de puits artésiens. Ils demandent à tous ceux qui ont déjà fait faire des tests d'envoyer des copies du résultat par télécopieur au 418-362-3201 ou par la poste à Sébastien Duchesne au 911-31, rue Principale, Batiscan, GOX 1A0. Ces précieuses informations permettront de bâtir un historique et un bilan de la qualité de l'eau potable du secteur Lac-à-la-Tortue.

## RECRUTEMENT

L'A.P.L. réunit actuellement plus de 300 membres, dont la moitié sont des résidents permanents. Votre conseil d'administration vise l'adhésion des 400 potentiels afin de devenir un porte-parole des plus représentatifs auprès des instances gouvernementales. La cotisation n'est que de 10\$ par année !

Nous remercions vivement nos commanditaires :  
Julie Boulet, députée de Laviolette  
et ministre des régions  
Caisse populaire du Lac-à-la-Tortue